**Ziglôbitha,**
Revue des **A**rts, **L**inguistique,
**L**ittérature & **C**ivilisations
Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

# N'kpromi dans les musiques traditionnelles kyaman

**DJOKE BODJE Théophile**
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody
UFRICA, Département des Arts
jauchay@yahoo.fr / jauchaybaujay@gmail.com

**Résumé** : Les kyaman, dont une musique fait l'objet de nos investigations, sont un peuple lagunaire dont le plan d'eau porte le nom. Forestiers, par conséquent cultivateurs, planteurs et aussi grimpeurs de palmiers, ils produisent et pratiquent nombre de musiques dans leur communauté. Dans ces musiques produites l'on note la musique n'kpromi qui est un genre musical orchestral produit par un groupe d'instruments. Ces instruments sont au nombre de quatre. Ce groupe d'instruments est dominé par des membranophones. Ces instruments toujours en orchestre, produisent de divers degrés, et des rythmiques pures locales.

**Mots-clés :** degré, genre, instrument, musique, orchestre

**Abstract :** The Kyaman, whose music is the subject of our investigations, are a lagoon people whose water body bears their name. Foresters, consequently cultivators, planters and also palm tree climbers, they produce and practice a number of musics in their community. Among the music produced is n'kpromi music, which is an orchestral musical genre produced by a group of instruments. These instruments are at least four in number. This group of instruments is dominated by membranophones. These instruments always in orchestra, produce various degrees, and local pure rhythmics.

**Keywords :** degree, genre, instrument, music, orchestra

**Introduction**

Quels sont les genres musicaux engendrés dans la production de la musique n'kpromi chez les kyaman dans leur univers ? Telle est l'interrogation fondamentale suscitée à travers ce thème d'étude et de recherche soumis à notre réflexion.

Ainsi, avant d'aborder les analyses des œuvres proposées car celles-ci ont été jugées fondamentales et représentatives et aussi, avant d'amorcer enfin, la substance réelle et propre de notre thème d'étude et de recherche, présentons respectivement les points préalables, logiques qu'impliquent toute recherche scientifique digne de cette appellation.

Les kyaman, peuple localisé sur le littoral ivoirien, produisent et pratiquent diverses musiques depuis l'aube des temps. Ces musiques dans cette localité, recèlent en leurs seins, des mélodies, des rythmiques et degrés qui leur sont plus ou moins propres. Ces musiques produites, offrent à ce peuple, une certaine cadence propre.

Ceci étant requis, implique la nécessité de reconsidérer les donnes musicales à travers les trois notions que possède cette musique-ci. Ce faisant, tout en essayant d'aller dans les profondeurs de celle-ci et en ayant recours à l'importance initiale, nous considérons que la musique n'kpromi constitue un élément majeur par le biais duquel, l'on pourra cerner le peuple kyaman en partie, en ce qui concerne son phénomène musical.

En effet, nous avons opté pour le choix d'un tel sujet, car, malgré les modernités dont les kyaman font l'objet, nous accordons tout de même un intérêt particulier à leurs traditions. Il convient donc de faire mention du fait que, la musique n'kpromi constitue l'élément focal autour duquel se construit notre développement. N'kpromi s'avère être considéré dans toute sa latitude. Ainsi aucune information n'est consignée dans aucun document en ce qui concerne ledit thème d'étude et de recherche précis. Nos lecteurs auront donc appréhendé le bien fondé sur la présente investigation et sur la présente thématique. Cet article renvoie donc à des échanges sur l'évolution de cette communauté-ci, sous la coupole de cette musique qu'est n'kpromi. Une telle contribution permettra de cerner le phénomène musical qu'est la musique n'kpromi tant prisée dans l'univers kyaman.

En fait, la lecture de ce thème d'étude et de recherche, porté à notre réflexion, a suscité maintes interrogations. Ainsi, une approche disciplinaire s'avère nécessaire afin de répondre à ces interrogations. L'approche disciplinaire englobe les sciences de l'homme et de la société et bien d'autres encore. A la lumière des hypothèses qui vont suivre à travers ces disciplines, une réponse appropriée est envisageable.

La musique n'kpromi fonctionne dans les normes harmoniques qui sont chez les kyaman, de véritables éléments plus ou moins incontournables.

La musique n'kpromi obéît a une certaine singularité, impliquant un épanouissement social profond dans l'univers kyaman. Ainsi précisons le contour des notions qui favorisera la compréhension.

En effet il nous semble important, au regard des notions convoquées, de proposer quelques définitions. Ainsi seront définies les notions telles que *« n'kpromi », « musique », « traditionnelle », « kyaman ».*

**N'kpromi :** C'est l'onomatopée produite lors de l'exécution de l'ensemble total des instruments de tout l'orchestre entier. Cette onomatopée a un début exécuté par la paire d'instruments qui dialoguent entre eux. C'est en l'occurrence la paire kpin-n'kpa et ken'keni. Le tour est ponctué par l'intervention de l'autre paire d'instruments que sont goun'goussou et bhôghôbhlô. Cette dernière paire d'instruments, constitue des instruments de prédilection dans cette communauté kyaman.

**Musique :** *(Du Latin musica, de musa, muse)* Art de combiner des sons, ensemble des productions de cet art. C'est par la suite, une suite de sons produisant une impression harmonieuse. C'est par extrapolation, une composition artistique considérant les normes de sensations auditives résultantes. Celles-ci sont généralement produites par la voix et reçues par l'oreille.

**Traditionnelle** : Fondé sur la tradition, sur un long usage passé dans les habitudes de l'usage. Selon tradition, nous retenons ceci : Transmission de doctrines, de légendes, de coutumes, sur une longue période. Ensemble de ces doctrines, légendes etc… C'est aussi l'ensemble des vérités de foi qui ne sont pas contenues directement dans la révélation écrite, mais qui sont fondées sur l'enseignement constant et les institutions d'une religion. Manière d'agir ou de penser transmises de génération en génération. Perpétuation d'un trait culturel.

**Kyaman :** Substantif *twi* par lequel les kyaman eux même se désignent. Ce substantif signifie en langue française *« ceux que la Divinité Suprême, a séparés des autres » « ou encore ceux qui ont fait bande à part. »*

Ce faisant compte tenu du fait que nous avons voulu avoir des résultats fiables, il nous a paru opportun de parcourir la quasi-totalité des villages kyaman. Nous avons aussi été instruit sur la question de la musique en générale et spécifiquement sur la musique n'kpromi qui est au centre de nos investigations. Pour ce faire, nous avons sillonné la région de Songon et ses villages. Cette localité a été purement et simplement visitée plus d'une fois en ce sens que selon les informateurs, c'est la région dépositaire des traditions kyaman. C'est également dans cette localité qu'est pratiquée intensément la musique n'kpromi. Ainsi de surcroit, compte tenu de nos objectifs, nous avons visité

également la grande métropole qu'est Abidjan et Bingerville. Il nous a aussi été nécessaire et indispensable d'analyser, un certain nombre de corpus de musiques n'kpromi de l'univers kyaman.

Pour la réalisation de ce travail de recherche, il a fallu consulter les documents relatifs à la musique en générale. Nous avons entrepris des enquêtes dans les villages kyaman, localisés à Abidjan, Bingerville et songon.

**Tableau n°1 : Villes et villages visités**

| Villes | Villages |
|---|---|
| ABIDJAN | Abidjan Adjemin, Abidjan santé ; Abidjan Locodjo, Abidjan Cocoly, Abidjan Anoumanbo, anonkoua kouthé, Abidjan Agban, Blaukhaus, Abôbô Bhawré, djèphodoumin, Abôbôthé |
| BINGERVILLE | Akhoue Santè, Akhoue Djemin, Akhoue Anan, Akhoue Agban, Akhoue Bhrègbo, Akhoue Adjin, Akhoue Akhandjè, Akhoue Akouédo, Akhoue Abatha, Akhoue Anongnon, Akoualotho, Akoualothé |
| SONGON | Djèphothé, Djephotho I, Djephotho II, Godoumin, Songon Kassemblé, Songon-M'Gbrathé, Songon-Dagbé, Songon-Thé, Songon-Agban, Gbengbresson, Abhadjin |

Dans ces villages, nous avons rencontré des personnes ressources, dans l'optique de nous instruire sur la question de la musique en générale, et en particulier sur la musique n'kpromi.

**Tableau n°2 : Personnes ressources**

| **Nom et Prenoms** | **Villages** | **Generations** | **Classes d'âges** | **Ages** |
|---|---|---|---|---|
| AKOSSO Claude | Akhoué Adjèmin | Dougbô | Dongba | 60 ans |
| DJRO Awanan Simeon | Akhouè Agban | Gnandô | Dongba | 70 ans |
| GNANKOU Theophile | Akhouè Adjèmin | Dougbô | Djéhou | 65 ans |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| GOMON Didier | Akhouè Anongnon | Dougbô | Assoukrou | 60 ans |
| KOUTOUAN Benjamin | Akhouè Anan | Dougbô | Dongba | 65 ans |
| KOUTOUAN Felicien | Akhouè Anongnon | Gnandô | Agban | 70 ans |
| KOUTOUAN Gerard | Akhouè Santè | Gnandô | Agban | 70 ans |
| YAPI Claude | Akhouè Adjèmin | Dougbô | Assoukrou | 59 ans |
| YEPRI Léon | Akhouè Adjèmin | Dougbô | Dongba | 65 ans |
| GBOKRA DJOMAN Paul | Akhouè Santé | Gnandô | Agban | 67 ans |
| BANGA Pierre | Akhouè Adjèmin | Dougbô | Djéhou | 67 ans |
| DOUPHE Etienne | Djèphotho 1 | Bhréssoué | Assoukrou | 70 ans |
| NANDJUI Pierre | Godoumin | Bhréssoué | Dongba | 75 ans |
| N'GNABA DJOKE Grégoire | Godoumin | Bhréssoué | Djéhou | 80 ans |
| DJOKE AKISSI Grégoire | Godoumin | Dougbô | Assoukrou | 100 ans |
| BOUAH Francois | Godoumin | Bhréssoué | Djehou | 80 ans |
| ELLELE Blaise | Akhoué Djèmin | Kyagba | Dongba | 105 ans |
| AGALOU Etienne | Akhoué Djèmin | Bhréssoué | Dongba | 80 ans |
| LOGON Jean | Djèpho Doumin | Bhréssoué | Djéhou | 100 ans |
| ABHONON DJRO | Djèphotho 1 | Kyagba | Dongba | 105 ans |
| KRAGBO Jacques | Djèphotho 1 | Bhréssoué | Assoukrou | 115 ans |
| AMONSAN kOUA | Djèphothé | Gnandô | Dongba | 70 ans |

## 1. Présentations et analyses de quelques musiques

### *1.1. Présentation de la musique n'kpromi 1*

**Piste 15**

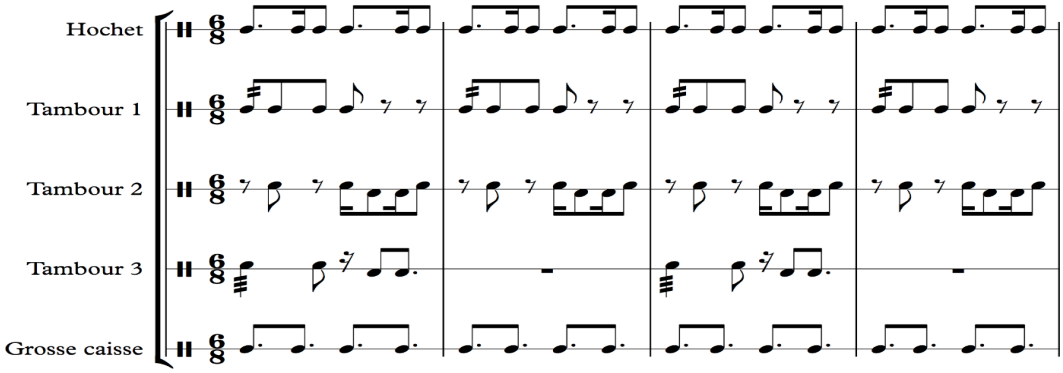


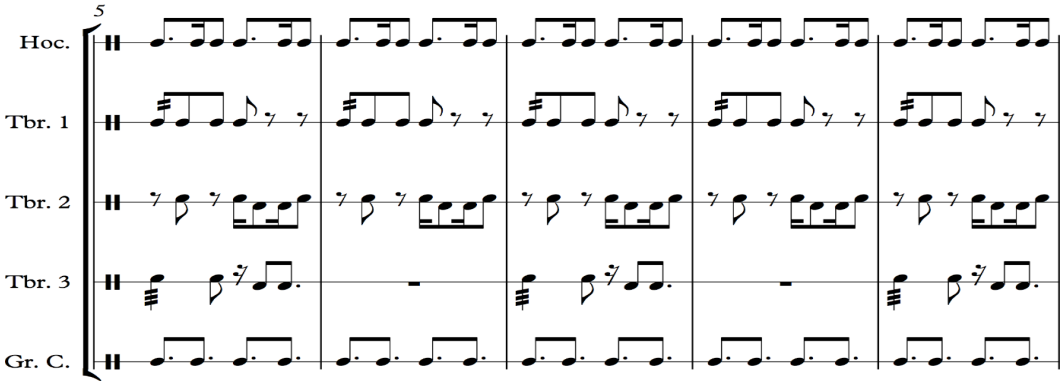

### *1.2. Présentation de la musique n'kpromi 2*

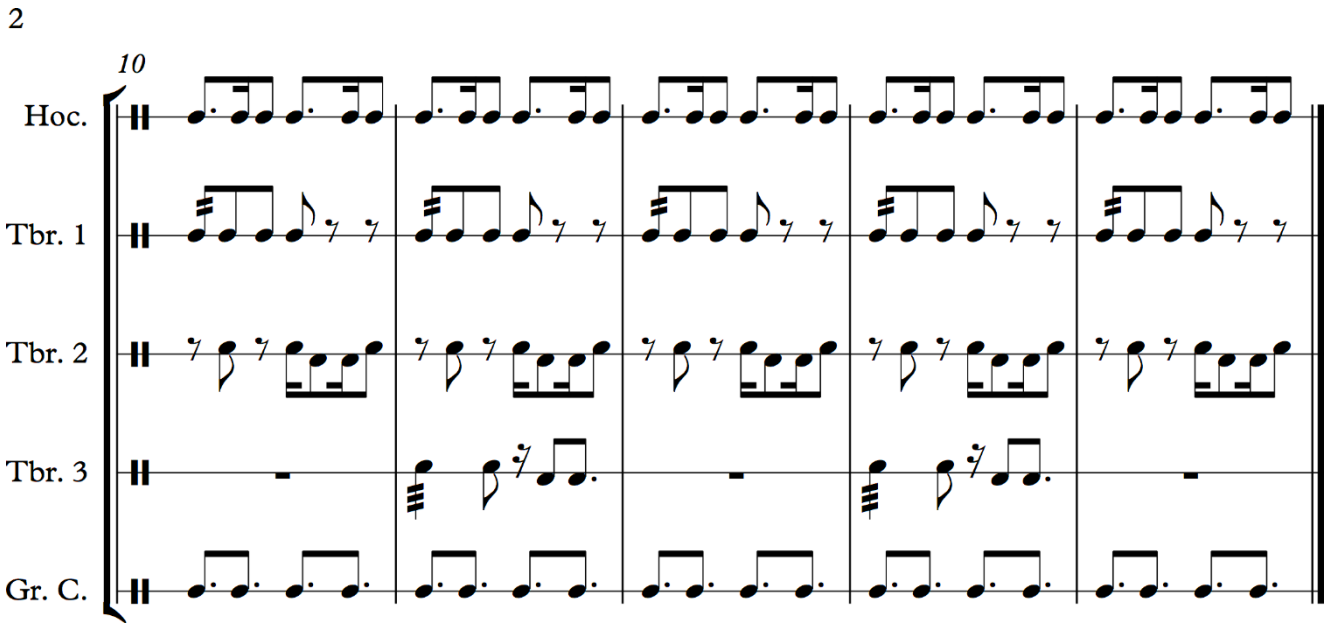

### *1.3. Présentation de la musique n'kpromi 3*

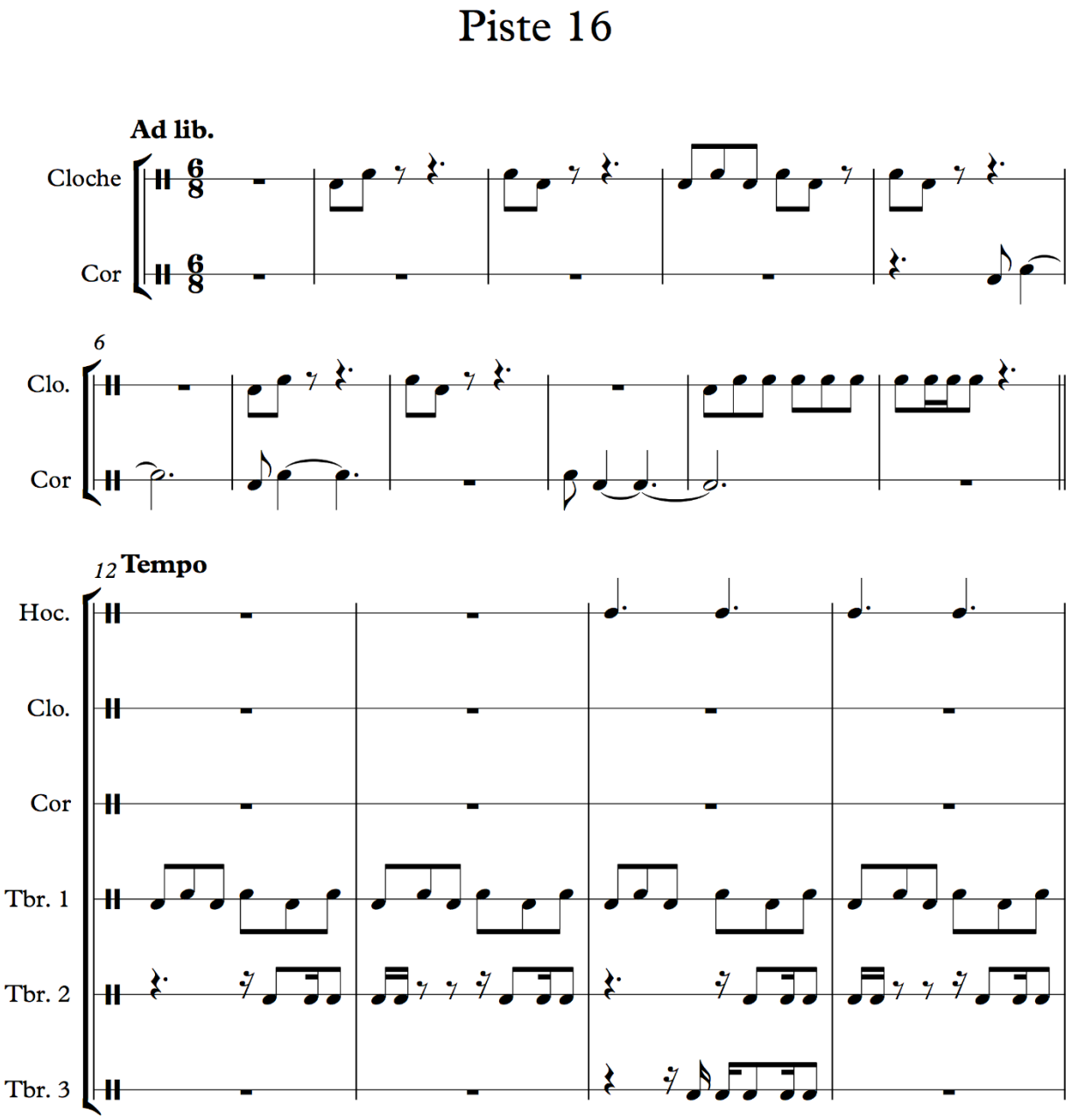


## 2. Analyses de la musique n'kpromi

### *2.1. Analyses de la musique n'kpromi 1*

| | **Caracteristiques de départ** | **Localisation (mesure)** | **Valeur de notes dominantes** | **Figure d'ornementation presentes** | **Terminaison** |
|---|---|---|---|---|---|
| Donnée | Partie relativement faible du temps | De 01 à 02 | Croches Pointées Double-Croches | Néant | Neutre |
| Garantie | Partie plus faible du dernier temps | De 02 à 03 | Croches Pointées Doubles | Néant | Neutre |
| Fondement | Partie forte du temps principal | 04 | Croches Pointées Doubles | Néant | Neutre |
| Restriction | Néant | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Modalisateur | Partie moins forte du temps principal | De 05 à 06 | Croches Pointées | Néant | Neutre |
| Conclusion | Partie forte du temps fort | De 07 à 09 | Croches Pointées | Néant | Neutre |

*2.2. Analyses de la musique n'kpromi 2*

| | **Caracteristiques de départ** | **Localisation (mesure)** | **Valeur de notes dominantes** | **Figure d'ornementation presentes** | **Terminaison** |
|---|---|---|---|---|---|
| Donnée | Partie relativement faible du temps | 01 | Croches Pointées Doubles | Néant | Neutre |
| Garantie | Partie plus faible du dernier temps | De 01 à 03 | Croches Pointées Doubles | Néant | Neutre |
| Fondement | Partie forte du temps principal | De 02 à 04 | Croches Pointées Croches | Néant | Neutre |
| Restriction | Néant | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Modalisateur | Partie moins forte du temps principal | 04 | Croches Pointées Doubles | Néant | Neutre |
| Conclusion | Partie forte du temps fort | 05 | Croches Pointées | Néant | Neutre |

*2.3. Analyses de la musique n'kpromi 3*

| | Caracteristiques de depart | Localisation (mesure) | Valeur de notes dominantes | Figure d'ornementation presentes | Terminaison |
|---|---|---|---|---|---|
| Donnée | Partie relativement faible du temps | De 01 à 03 | Croches | Néant | Neutre |
| Garantie | Partie plus faible du dernier temps | De 03 à 04 | Croches | Néant | Neutre |
| Fondement | Partie forte du temps principal | De 05 à 06 | Croches | Liaison | Neutre |
| Restriction | Néant | Néant | Néant | Néant | Néant |
| Modalisateur | Partie moins forte du temps principal | De 07 à 11 | 2 Croches | Néant | Neutre |
| Conclusion | Partie forte du temps fort | De12 à 15 | Noires Pointées | Néant | Neutre |

## 3. N'kpromi phénomène musical chez les kyaman

### *3.1. N'pkromi agrémentatif*

Les kyaman, peuple concepteur, producteur et pratiquant du genre musical n'kpromi. William DE GASTON (2004). Ce peuple fait une différence pendant l'usage de cette production. Ainsi n'kpromi agrémentatif produit, l'est de par sa forme et son fond particuliers. COMTET Julien (2012). Ce genre musical est en tout état de cause, pratiqué dans l'intention de divertir le peuple de façon général. N'pkromi agrémentatif comme son nom l'indique est une œuvre destinée à la grande majorité de la population totale. ALLOU KOUAME René (2015). C'est une musique de divertissement par excellence. Le peuple kyaman la pratique à longueur de journée et intensément. DJOKE Bodje (2018). Elle regorge en son sein, un nombre considérable de règles et de principes locaux, légués par les Anciens. De nos jours, c'est une musique très en vogue. William DE GASTON (2004). Dans la mesure où elle invite tout un chacun à se hisser au rang social moyen convoité par tous. Elle permet donc, par la même occasion, à la communauté kyaman, de se compléter et à avoir un comportement solidaire.

ZENATTI ARLETTE (1994). La compréhension, l'amour pour le prochain, le grand renforcement, le bien être, et d'autres encore sont les thèmes que développe cette musique communautaire kyaman. COMTET Julien (2012). De par sa grande improvisation, cette musique donne aux membres de l'univers kyaman, un fond assez important dans son ensemble. Ainsi, elle est normée dans cette communauté qui l'a conçue, qui l'a produite, qui l'a pratiquée plus ou moins quotidiennement et qui l'a consommée ; *n'kpromi fan,* en langue kyaman. ALLOU KOUAME René (2015). Ce qui signifie en français n'kpromi spécial, n'kpromi généralement pour tous. Elle n'est guère destinée à une tranche de population particulière ou encore singulière. DJOKE Bodje (2018). Elle est la musique de la majorité. C'est la musique du grand peuple. C'est aussi la musique du grand groupe communautaire en ces points énumérés, nous voyons une de nos hypothèses se vérifier.

En règle générale, cette musique est produite en temps de joie elle procure donc une grande joie un certain bonheur à la communauté kyaman. ALLOU KOUAME René (2015). C'est un produit musical assez superficiel. Il permet à tout membre de la communauté kyaman de la comprendre, de la pénétrer en profondeur et totalement. ZENATTI ARLETTE (1994). Cette musique est facile. C'est une musique qui pénètre également les deux types de milieux : le milieu masculin et le milieu féminin. Les musiciens eux-mêmes sont tous, des hommes par contre. CORNELOUP Marcel (1979). Ce sont des hommes dignes de cette appellation en milieu kyaman. Elle n'occulte aucune information. C'est un type de musiques locales communautaires à la portée de tous. ZENATTI ARLETTE (1994). Le milieu féminin est plus ou moins autorisé à la pénétrer et à la vivre par-dessus le marché intensément. DJOKE Bodje (2014). Cette musique produit des sonorités pour plaire, dans l'intention d'agrémenter la vie en générale de la communauté productrice. COMTET Julien (2012). Elle est donc perçue et comprise comme musique facile, musique simple. Musique qui procure un certain plaisir et qui met par-dessus le marché à l'aise. ZENATTI ARLETTE (1994). Elle est aussi admise sous l'arbre à palabres pendant les manifestations grandioses.

*3.2. N'kpromi générateur*

Ce deuxième type de n'kpromi chez les kyaman, est un genre musical qui est un peu plus complexe que le premier. DJOKE Bodje (2014). Cette œuvre est ainsi. Elle est considérée en tout état de cause, comme musique généralement peu complexe. William DE GASTON (2004). Tout d'abord, elle a une rythmique conçu et difficilement exécuté les pratiquants de cette rythmique éprouve des difficultés dans la prestation. N'DA Paul (2017). Ainsi elle est appelée chez ce

peuple « *nannanmi man hon* n'kpromi » ce qui signifie en français *n'kpromi des esprits*. Ici les esprits en présence, sont ceux des Ancêtres et des dieux locaux communautaires. ZENATTI ARLETTE (1994). Il existe pour se faire ainsi, nombre de rythmiques non des moindres. Celles-ci sont sous l'inspiration en général des esprits des forêts, des eaux et des airs. ALLOU KOUAME René (2015). Ces esprits inspirent les pratiquants principaux pendant les jeux instrumentaux ce sont tous, des esprits des hommes et non de ceux des femmes. COMTET Julien (2012). Hommes dignes de cette appellation locale. « *seh* » ou encore « *seh kran* ». Pendant l'exécution, la musique bat son plein véritablement. VIRET Jacques (2012). Elle produit des sonorités rythmiques inhabituelles. Ces sons inhabituels inondent les milieux des humains capables de se dédoubler. ALLOU KOUAME René (2015). Cette musique oriente et par la même occasion, ordonne une certaine grandeur fonctionnelle. Elle fait donc diriger le peuple par un des membres avertis de la situation engendrée par le phénomène musical produit. ZENATTI ARLETTE (1994). Elle réveille plus ou moins le peuple et elle participe à l'accomplissement des actes transcendantaux de ce peuple producteur. MILLER Richard (1986). La musique pénètre les esprits des forêts, ceux des eaux et enfin ceux des airs. Ces trois parties citées constituent chez ce peuple, les principaux lieux auxquels, est destinée ladite musique. DUBOIS Marie (2008). Ce sont des lieux où s'accomplissent des actes relevant de la tri dimension. ZENATTI ARLETTE (1994). C'est le domaine où le ternaire, les rythmiques composées se donnent véritablement rendez-vous plus d'une fois. Une fois de plus une de nos hypothèses se trouve vérifier. Pour ainsi dire et pour cette musique ternaire locale, l'on fait donc allusion à une sorte de trilogie fonctionnelle redoutable et locale. VIRET Jacques (2012). Ceci est possible car chez ce peuple, le chiffre « 3 » soit trois, est un chiffre significatif. Ensuite arrive le second chiffre impaire qui est « 7 » soit sept. Ce sont des valeurs généralement issues de cette tri dimension, qui sont engendrées par cette musique génératrice. N'DA Paul (2017). Ces valeurs ont pour correspondance en kyaman « *bhoualia* » et « *akhouatché* ». Ce sont plus ou moins, les valeurs à partir desquelles, cette musique est inspirée dans sa quasi-totalité. Cette inspiration provient des dieux de ces trois dimensions. COMTET Julien (2012). Cette musique génératrice est produite par le trio instrumental, que sont « *goun'goussou* », « *kpin-kpa* » *et enfin* « *keni-keni* ». Ce trio produit, une sorte de musique fondamentale. ALLOU KOUAME René (2015). C'est une musique qui influence la quasi-totalité des dieux ancestraux. William DE GASTON (2004). L'on note pour ainsi dire que c'est une musique ancestrale opérationnelle. DJOKE Bodje (2014). Elle dégage des indices naturels opérationnels qui sont spécifiques aux phénomènes musicaux locaux kyaman. DUBOIS Marie (2008). C'est une musique qui traduit profondément la volonté,

le comportement et bien d'autres éléments des Ancêtres. DJOKE Bodje (2018). Elle évoque également les éléments liés à une sorte de fin tragique lors des batailles rangées entre les kyaman et leurs ennemis. Cette musique pénètre les êtres kyaman en situation. DJOKE Bodje (2014). C'est une musique qui pénètre les profondeurs des sens. Elle opère dans les données fonctionnelles du phénomène musical. MILLER Richard (1986). Par elle, le peuple se reconnait, le peuple se signale, le peuple s'impose en invoquant des éléments qui s'avèrent être incontournables voire indispensables et obligatoires.

*3.3. N'kpromi normatif*

Ce dernier type est un genre musical assez spécial. Il joue un rôle véritablement important et considérable. « *n'kpromi khre-khre* ». C'est un genre musical dont on se sert pour réguler toutes sortes de situations. DJOKE Bodje (2018). C'est un genre de musique qui se pratique avant et après diverses opérations violentes. MILLER Richard (1986). Musique opérationnelle, elle s'adresse véritablement aux hommes en exclusivité. Musique également pacifique elle vient donc créer un certain équilibre entre les membres de ladite communauté. VIRET Jacques (2012). Elle est exécutée en amont et en aval. Grâce à elle, le peuple se reconnait également et s'éduque donc. ZENATTI ARLETTE (1994). Elle instruit de par ses principes qu'elle prône. C'est une musique produite pendant les manifestations grandioses. A travers ce genre musical, le peuple se définit les règles et principes en fonction desquels la vie est conduite en communautés. William DE GASTON (2004). C'est une musique qui « parle ». William DE GASTON (2004). Elle est donc pour ainsi dire, caractérisée par la forme musicale pratiquée. Elle joue un rôle qui consiste plus ou moins à faire émerger la communauté dans son organisation sociale locale. ALLOU KOUAME René (2015). Elle permet donc à l'être en situation de se refaire et par la même occasion, de se ressourcer intensément. Elle fonctionne dans les organisations sociales communautaires. Grâce à ces principes, ces règles, la communauté kyaman arrive à se parfait, à se construire et par la même occasion, à se développer. N'DA Paul (2017). Dans sa construction voire dans sa reconstruction elle permet à ce peuple de se repositionner. DJOKE Bodje (2018). C'est dans cette musique que le peuple kyaman tire sa grande source de cohésion ou encore de grande solidarité. MILLER Richard (1986). Elle regorge en son sein des caractéristiques fondamentales particulières. Elle permet de normaliser une situation sociale taxée de négatif. Elle évolue en tout état de cause dans les temps et espaces kyaman. Elle œuvre généralement dans le bon sens. DUBOIS Marie (2008). Ce qui permet à la communauté de se redonner une forme de confiance et de conscience si toutefois celle-ci parvenait à un égarement. DJOKE Bodje

(2018). A travers cette musique l'on évoque par endroits et par moments, les biens faits des éléments normaux de la société. CORNELOUP Marcel (1979). L'on a souvent recours à un tel genre dans la mesure où l'on pense que « *tout chemin mène à Rome* » ce qui répond en kyaman « *Assi khukhu m'brin wo khô di bia* » ainsi l'on peut dire que la musique éduque et instruit souvent. DUBOIS Marie (2008). C'est une musique des hommes et hommes dignes de cette appellation. CORNELOUP Marcel (1979). Musique rythmique par excellence, elle est conçue en possédant des proverbes et des maximes incontournables voire indispensables dans cette communauté. ALLOU KOUAME René (2015). Elle est souvent destinée aux femmes mais celles dites sages et aussi dotées de raison.

**Conclusion**

Enfin, à travers cette thématique soumise à notre réflexion, nous pouvons dire que la musique n'kpromi est une musique d'envergure et riche. Elle fait découvrir un genre musical qui renferme en son sein, des types de musiques et non des moindres. Ce faisant, il convient de faire noter que cette musique n'kpromi dans l'univers kyaman, occupe une place de choix en tout état de cause.

Musique d'agréments dans un premier temps, elle accomplit une fonction plus ou moins remarquable. C'est une musique qui fait partie de l'art d'agréments. Elle vient mettre l'accent sur les éléments plus ou moins liés aux grands plaisirs de l'être kyaman en communautés. Très prisée et très structurée, elle opère dans trois dimensions. Ce qui lui confère la qualification de musique tri dimensionnelle. Elle opère dans l'air, sur terre et enfin dans les eaux. Ces trois lieux sont les lieux dans lesquels se confie souvent le peuple kyaman pendant une opération de transcendance. Ces trois instruments en présence, sont ceux qui occupent une place souvent non négligeable chez ce peuple. Musique d'agrément, elle n'est guère complexe. Elle est particulièrement riche selon les individus. Elle est riche également en ce sens qu'elle touche inévitablement les deux sexes. L'on peut dire que c'est une musique pour l'ensemble du commun des mortels villageois. Elle possède une rythmique également simple.

En fait, n'kpromi générateur est le genre musical produit pour un certain nombre d'esprits. C'est une musique peu complexe. Elle est ainsi, compte tenu de sa rythmique très soutenue pendant l'exécution. C'est un genre musical fonctionnant dans l'optique de ressourcer les communautés kyaman. Musique très soutenue généralement, il n'est pas aisé de la pénétrer. Elle donne du fil à retordre à quiconque veut essayer de la comprendre, afin de la vivre. Elle reflète en tout état de cause, la musique des Ancêtres.

Enfin le dernier genre qu'est le genre normatif, évolue dans le sens des sages. C'est une musique produite avant tout acte à engager. N'kpromi normatif

produit nombre de principes et règles dans l'univers kyaman. Ainsi elle est dite musique avant et après les actes. C'est la musique des sages et des anciens par excellence. Elle ouvre l'univers kyaman sur de nouvelles normes à partir des anciennes qui sont déjà existantes.

**Références bibliographiques**

ALLOU KOUAME RENE. (2015). *Les AKAN peuples et civilisations,* Abidjan-Côte d'Ivoire : Editions l'Harmattan

COMTET, J. (2012). *Mémoire de Djembefola*, Paris, France : Editions Harmattan.

CORNELOUP, M. (1979). *Guide pratique du chant choral*, Paris, France : Editions Francis VAN DE VELDE.

DJOKE, B. (2014). *Le bôgôblô musique dans la société atchan Côte d'Ivoire*, Paris, France : Editions Harmattan.

DJOKE, B. (2018). *Anthologie de chant kyaman de Côte d'Ivoire allegnin des Dongba ou puînées,* Paris, France : Editions Harmattan.

DJOKE, B. (2018). *Anthologie de chant kyaman de Côte d'Ivoire allegnin des Assoukrou ou benjamine,* Paris, France : Edition Harmattan.

DUBOIS, M. (2008). *Le Guide du savoir chanter*, Paris, France : Editions Alternatives.

MILLER, R. (1986). *La structure du chant*, Paris, France : les Editions Cité de la musique.

N'DA PAUL (2017). *Sociologie politique,* Paris, France : Editions l'Harmattan

VIRET, J. (2012). *Le chant grégorien*, Paris, France : Editions Eyrolles.

WILLIAM DE GASTON. (2004). *Atumpani le tam-tam parlant,* Paris, France : Editions l'Harmattan

ZENATTI ARLETTE (1994). *Psychologie de la musique,* Paris, France : Presse universitaire de France